

Carole Joliff, responsable de la section porcine de la FDSEA des Côtes d'Armor, déplore le recul des installations. Pour elle, il faut trouver le moyen de garantir.

CAROLE JOLIFF, FDSEA

IL FAUDRA GARANTIR UNE PARTIE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

« Dans les Côtes d'Armor, il devrait y avoir 7 installations en production porcine sur 2015 (37 en Bretagne). En 2014, c'était 13 dossiers en lien avec la filière : reprise d'outil ou reprise de part dans une exploitation ayant un atelier porcin.

À ce rythme, on ne renouvelle plus les générations. L'effet conjoncture est là bien sûr, auquel il faut ajouter une communication souvent trop axée sur le mal-être des producteurs. Des enfants d'éleveurs qui avaient envie restent le pied sur le frein devant une situation de l'élevage familial qui n'est pas bonne

Perte de 250 ateliers/an

Quand l'affaire marche bien, cela encourage la génération suivante à reprendre. Je me suis installée en 2000 à une époque où on ne trouvait pas de structure porcine à reprendre. Aujourd'hui, sur le marché, il y a énormément d'offres ; mais pas un repreneur en face. Nous sommes désormais en décroissance : la zone Uniporc perd 250 ateliers porcins par an. La filière est endettée, noyée dans la volatilité. Il est urgent de retrouver une dynamique qui ne viendra pas des plus anciens qui vivent sur leurs acquis... C'est aussi aux jeunes d'aller plus loin que le bout du quai d'em-

barquement et de s'investir dans l'organisation du monde porcin de demain.

Rassurer les financeurs

Car je crois que pour redonner confiance aux jeunes, il faudra revoir le système. Le syndicalisme veut être force de proposition pour voir plus loin et préparer le futur. Comment peut-on installer un jeune sans perspective, sans une certaine visibilité ? On doit leur sécuriser un revenu minimum, ce qui rassurera aussi les partenaires financiers. Système assurantiel comme au Canada ? Contractualisation appuyée sur le coût de pro-

duction ? Réforme du cadran qui n'est plus un marché correcteur mais la braderie des surplus de cochons ? D'une manière ou d'une autre, il faut à terme qu'une partie du chiffre d'affaires soit garantie.

Et on ne pourra rester cloisonnés dans un seul système d'installation. Par exemple, il y aura de gros élevages à reprendre pour lesquels les cautions des conjoints ou des parents ne suffiront plus comme cela a été le cas pour nous. Les organismes financiers doivent se trouver des garanties, notamment la sécurisation de la marge, via peut-être des partenariats avec l'État...

Réunions d'information

Enfin, les dossiers sont devenus si complexes que les réunions transmission-installation proposées par les Chambres d'agriculture et les FDSEA-JA prennent tout leur sens. Les porteurs de projet peuvent y échanger avec des spécialistes capables de les conseiller : valeur comptable ou valeur réelle de l'atelier, efficacité du travail, bâtiments anciens mais optimisés en termes de main-d'œuvre ou de matériaux... Sans ça, pas facile d'évaluer le bon prix.

Toma Dagorn

Pour Carole Joliff, « Les jeunes devront aller plus loin que le bout du quai d'embarquement et de s'investir dans l'organisation du monde porcin de demain. »

